

Commune de Saint-Georges d'Oléron - « Kairabi » :

le 25/04/2022

Madame, Monsieur,

Le Conservatoire du littoral est propriétaire de parcelles de marais sur la commune de Saint-Georges d'Oléron, (Site du Marais d'Oléron 17.815). Afin d'en assurer la gestion il est en recherche d'éleveurs intéressés pour l'exploitation de ces surfaces selon un cahier des charges défini.

Propriétaire :	Conservatoire du littoral
Nature du terrain :	Prairie naturelle (marais)
Usage exigé :	Fauche et/ou Pâturage
Surface	2,0040 ha (1,47 ha de prairie et 0,533 ha de zones en eau)
Type de mise à disposition :	Convention d'occupation Temporaire d'Usage Agricole d'une durée de 9 ans.
Redevance :	Basée sur la moyenne Départementale

Résumé des principaux engagements à respecter :

- Conserver la prairie naturelle : Absence de retournement.
- Absence de fertilisation.
- Absence de traitements phytosanitaires.
- Pas de pâturage hivernal.
- Pâturage équilibré (absence de sous ou sur pâturage) + gestion des refus par intervention mécanique.
- Pas de construction d'édifices.
- Ne pas affourager les animaux, sauf si les modalités et emplacements des installations ont été déterminés préalablement par le Gestionnaire ou le Conservatoire du littoral.
- Pas de modification des éléments paysagers (fossés, bassins, talus, haie,...).
- Pas de modification du fonctionnement hydraulique.
- Pas de travaux sans autorisation préalable du Conservatoire du littoral.
- Pour la fauche : Fauche à partir du 15 juin, chaque année, en bandes et du centre vers la périphérie. Exporter les produits de fauche.
- ...

(Le cahier des charges complet sera présenté à l'exploitant en cas de demande)

Localisation, Accès : **Se référer aux cartes en Annexes.**

L'accès aux parcelles est à étudier.

Références des parcelles à attribuer :

Commune	Lieu-dit	Section	n° Parcelle	Contenance (ha)
SAINT-GEORGES-D'OLERON	KAIRABI	BO	330	1,3990
SAINT-GEORGES-D'OLERON	KAIRABI	BO	331	0,0740
SAINT-GEORGES-D'OLERON	KAIRABI	BO	332	0,5310
				2,0040 ha

Réception des candidatures :

Les candidatures écrites sont à adresser à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

Jérôme POHU
Service développement économique - Agriculture Durable
Communauté de Communes de l'île d'Oléron
59 Route des Allées
17310 Saint Pierre d'Oléron
Ou par mail à l'adresse
agriculture@cdc-oleron.fr

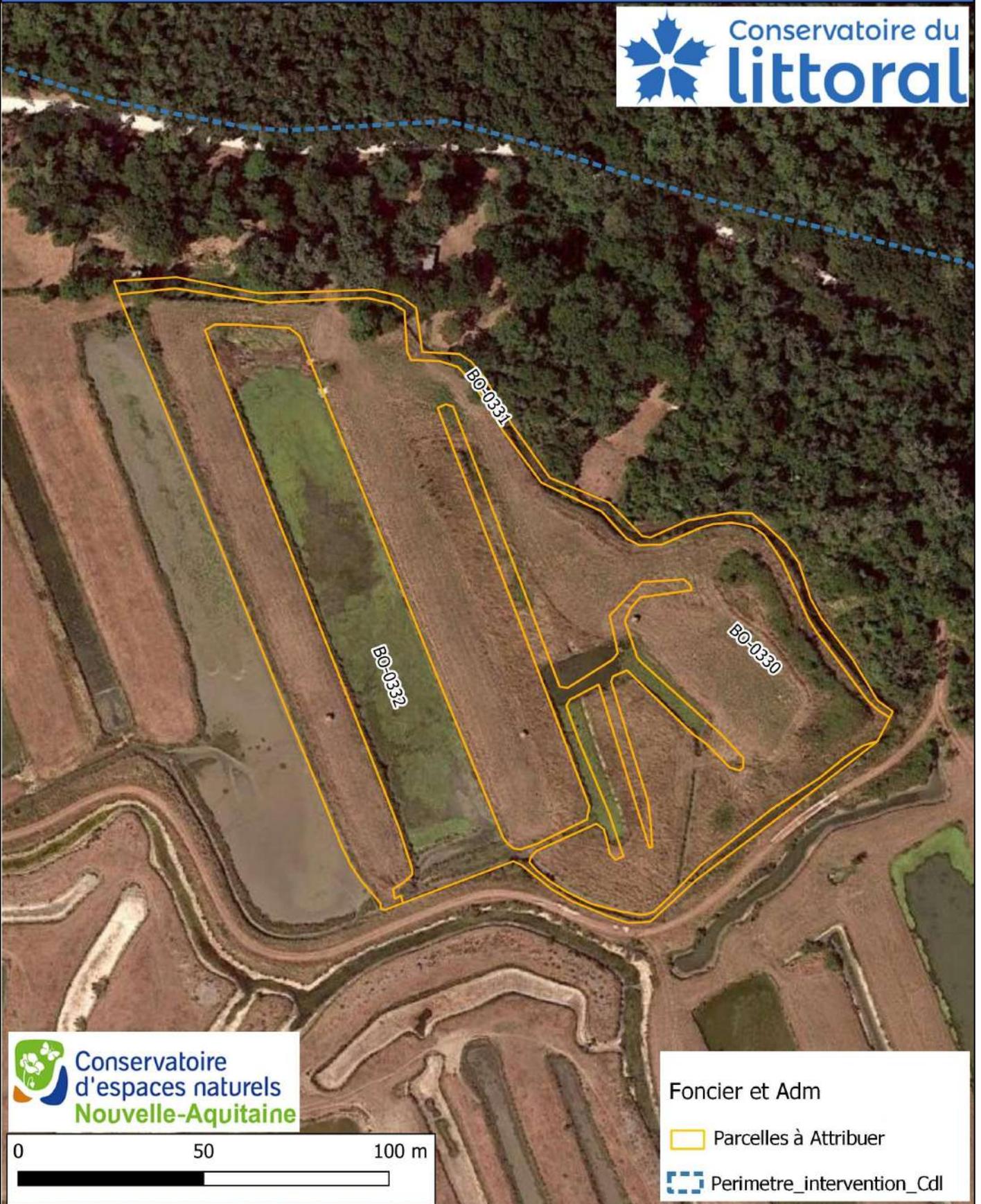
Date limite de réception des candidatures le 23/05/2022 à 12h

Pour d'avantage de renseignements, vous pouvez contacter

Au sujet de votre dossier de candidature:	<p>Gabriel BELMONTE Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime Conseiller en développement local Pôle Économie & Développement Local 17-79 Ligne directe : 05 46 94 89 55 Portable : 06 84 63 67 37 Mail: gabriel.belmonte@cmds.chambagri.fr</p> <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime 2 Avenue de Fétilly CS 85074 17074 LA ROCHELLE CEDEX 9</p> 
Pour des questions techniques ou liées au cahier des charges:	<p>Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) Fanny SAINTHILLIER (Chargée de mission territoriale) f.sainthillier@cen-na.org Ligne fixe: 05 46 84 72 09 Portable: 06 29 83 13 43</p> 

Carte des parcelles :

Marais d'Oléron (17-815)
Commune de Saint-Georges d'Oléron
"Kairabi"



0 50 100 m



Foncier et Adm

 Parcelles à Attribuer

 Perimetre_intervention_Cdl